

# AGRICULTURE - EUROPE

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

---

22 novembre 2007

Contribution de Gérard Lahellec

Conseiller Régional

**Agriculture: quelques orientations proposées par Bruxelles**

*L'Union européenne a entamé un délicat réexamen de sa Politique Agricole Commune (PAC) dans un contexte transformé par la flambée des cours mondiaux des céréales qui remet au goût du jour la nécessité de produire plus après des années de restrictions.*

*Mais, en réalité, ce dont il est question, c'est de pousser plus loin encore la réforme de 2003 et le «découplage» des «aides» et de favoriser ainsi la mise en œuvre d'une étape supplémentaire dans le déploiement de l'ultralibéralisme appliqué à l'agriculture.*

## **Lait. La fin des quotas**

Dans ses propositions, la Commission européenne préconise la non-reconduction après 2014-15 de ce système mis en place à l'origine en 1986 pour éviter la surproduction. «Les raisons qui ont poussé l'UE à créer des quotas laitiers ne sont plus valides » déclare la Commission qui prône désormais une « hausse progressive pour permettre un atterrissage en douceur du secteur ». Le phénomène a conduit récemment la France, deuxième pays laitier européen, à autoriser les producteurs qui le peuvent à augmenter leur production individuelle de 10% pour se rapprocher du plafond national autorisé.

**Mais la perspective de la fin des quotas est aussi à rapprocher de l'annonce récente d'un grand groupe de l'agro-alimentaire de son intention d'installer une unité de production laitière forte de 32 000 vaches laitières! C'est à partir de ces unités que se fixera aussi le prix mondial du lait !**

## **Jachères. Libérer de la surface**

En raison de la forte demande sur les marchés pour les céréales et les produits laitiers, l'UE devrait réexaminer tous ses outils de soutien au marché agricole. C'est le cas des mises en jachère, autrefois obligatoires, de certaines cultures.

Cette mesure s'inscrit dans une certaine logique consistant à considérer, d'une part, qu'il y a lieu de «réduire» les aides et, d'autre part, à prendre en compte le fait que certaines productions sont devenues «déficitaires».

## **Aides. Plus loin qu'en 2003**

Depuis 2003, une grande partie des aides directes versées aux agriculteurs **n'est plus liée aux volumes de production; c'est ce que l'on a appelé le découplage**. Souvenons nous aussi que les «aides» européennes ont été redéployées pour favoriser des actions de soutien à l'environnement et à l'aménagement rural.

Bruxelles envisage d'aller plus loin dans ce processus de « découplage ». Il convient de rappeler que les exploitants reçoivent désormais un «paiement unique» calculé en fonction de la surface et des volumes de production passés.

### **Subventions. Bientôt plafonnées?**

Bruxelles préconise un plafonnement des subventions les plus élevées. Ces dernières profitent surtout aux grands propriétaires aristocratiques du Royaume Uni et à certains exploitants allemands qui ont hérité du démantèlement des coopératives agricoles de l'ex-RDA. La Commission pourrait ainsi réduire de 10 % les subventions supérieures à 100.000€, de 25 % celles de plus de 200.000 € et 45 % celles qui dépassent 300.000 €. Elle prévoit en revanche un niveau plancher pour les subventions les plus basses.

La Commission européenne doit dévoiler ses intentions et donner ainsi le coup d'envoi de ce « bilan de santé », dont le principe avait été adopté lors de la grande réforme de la PAC de 2003. Une longue période de consultations suivra, débouchant au printemps 2008 sur des propositions législatives.

Objectif: aboutir à des prises de décision à la fin de l'année 2008, au moment où la France, première puissance agricole européenne, assurera la présidence tournante de UE.

«Pour rester une politique d'avenir, la PAC doit être capable de s'adapter aux nouveaux défis» souligne la Commission.

**Or, le contexte agricole mondial a radicalement changé. La demande explose et excède souvent l'offre, comme pour les céréales, tandis que les stocks sont au plus bas. Résultat, après des décennies de baisse, les prix des matières premières agricoles s'envolent (celui du blé a doublé en un an), entraînant celui de produits alimentaires de base dans leur sillage.**

### **« Lâcher la bride »**

Plusieurs facteurs se conjuguent : la formidable croissance démographique et économique des pays émergents qui transforme les habitudes alimentaires de leurs populations, les aléas climatiques ou encore la mode des biocarburants.

Pour la PAC, il s'agit d'une nouvelle donne.

Après s'être efforcée des décennies durant de limiter sa production afin d'éviter les excédents, l'UE peut commencer à lâcher la bride. Les agriculteurs entrevoient la possibilité d'intensifier leurs productions et de vivre de leurs denrées et de cesser de dépendre de subventions qui représentent en moyenne la moitié de leurs revenus. **Mais désormais, le seul régulateur sera le marché!**

### **Réforme de fond?**

«Il faut une politique agricole ambitieuse en Europe qui jouisse de moyens adaptés» a redit au début du mois le ministre de l'Agriculture Michel Barnier qui se positionne déjà en vue de la réforme de fond que devrait subir la PAC après 2013 dans le sillage du bilan de santé.

### **Télescopage?**

Le réexamen de la PAC va en effet se télescoper l'an prochain avec un débat mené en parallèle mais tout aussi explosif: celui sur la remise à plat du budget de l'UE après 2013. Il risque de rouvrir la boîte de Pandore avec un bras de fer attendu autour de l'importance de la PAC (quelque 40% du budget aujourd'hui) et d'autres points sensibles comme le fameux rabais britannique.